Communauté de Communes

QRGA

Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 3 NOVEMBRE 2026

Ordre du jour :

17h30 - 18h30 : Présentation par M. Brice GENRE du diplôme construit en partenariat avec l'université Toulouse Jean Jaurès, suivie d'une visite du Tiers Lieu la Fabrique

Désignation du ou de la secrétaire de séance

1. Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 22/09/2026
2. Compte rendu des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses délégations
3. SOCIAL – Mise en place d'une offre de mutuelle solidaire à destination des habitants de la CC QRGA
4. COMMUNAUTE DE COMMUNES

 4.1 – CdC – Attribution du marché public d'assurances
 4.2 - CdC – Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Varen pour le projet de micro-crèche (modification de la délibération n°2025_3045)
 4.3 - CdC - Attribution d'un Fonds de concours à la commune de Varen pour le projet de Maison de Santé

5. ORDURES MENAGERES – Approbation du RPQS 2025
6. BUDGET

 6.1 - Décision Modificative n°1 Budget Eau Potable: Ajustement des crédits du chapitre 20
 6.2 - Décision Modificative n°3 Budget Principal : Achat de Colonnes pour le service Ordures Ménagères
 6.3 – Décision Modificative n°1 Budget Annexe Locations Développement Economique : Augmentation des ventes de produits

7. URBANISME - Délibération précisant les objectifs et modalités de la concertation préalable à la modification n°5 du PLUi
8. RESSOURCES HUMAINES

 8.1 – OTI- création de poste article 332-8-3, emploi permanent temps complet. –CAT B – Rédacteur territorial – Chargée accueil boutique et qualité.
 8.2 - ARCHI - Modification/ Prolongation période d'emploi- Délibération portant création d'un emploi à temps non complet pour mener à bien un projet. (CAT A – Ingénieur)
 8.3 - GROTTE- création de deux emplois permanent à temps non complet – (accueil- guide-promotion) – CAT C- Assistant de conservation du patrimoine.
 8.4 - ALSH- Création poste article 332-8-3, emploi permanent à temps non complet 26h00- CAT C -Adjoint d'animation

Siège administratif

23 place de l'hôtel de ville
BP 30 - 82140 Saint-Antonin-Noble-Val
05 63 30 67 01- contact@cc-qrga.fr
www.cc-qrga.fr

8.5 – ENFANCE – JEUNESSE - emploi permanent à temps non complet - 30h00- CAT C Adjoint animation
8.6 - RH – Création poste article 332-8-3, emploi permanent à temps non complet 17h30- CAT B -Rédacteur principal 2eme classe
8.7 - COMMUNICATION - Création poste article 332-8-3, emploi permanent - 35h (1 ETP ou deux 0,5 ETP)
8.8 - EAU POTABLE – Création d'un emploi de droit privé à temps complet
8.9 – CdC – Délibération portant création d'un Comité Social Territorial local (collectivités et établissements publics de 50 à 199 agents) (modification de la délibération n°2026_3329 du 19/05/2026)
8.10 – ENVIRONNEMENT – Création d'un poste non permanent pour l'animation Natura 2000 (sous réserve)

9. EAU POTABLE – Approbation du RPQS 2025 (modifie la délibération 2026_3361 du 22/09/2026)

QUESTIONS DIVERSES

Siège administratif

23 place de l'hôtel de ville
BP 30 - 82140 Saint-Antonin-Noble-Val
05 63 30 67 01- contact@cc-qrga.fr
www.cc-qrga.fr